

BREVET PROFESSIONNEL AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS OUVRIER PAYSAGISTE

FORMATION POUR ADULTES

Natur^Alim
Aménagements
Paysagers



• **Formation diplômante :**

Niveau 4
RNCP38314



• **Durée de la formation :**

800h de formation en centre de formation sur 9 mois.

Rythme d'apprentissage : A définir

(environ 5 semaines en entreprise / 1 semaine en centre de formation)

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager
- Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement
- Réaliser des travaux d'entretien des végétaux
- Réaliser des travaux de mise en place de végétaux
- Mettre en place des infrastructures
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Conditions d'admission :

- Possibilité d'inscription en ligne sur le site interne
- Constitution d'un dossier administratif complet
- Entretien de positionnement

Public ciblé :

- Le candidat au diplôme du BP AP doit avoir 18 ans dans l'année de passage du diplôme. (sans limite d'âge pour les candidats ayant une RQTH, d'autres cas sur

<https://www.education.gouv.fr/se-former-par-l-apprentissage-2216>)

- Être titulaire d'un CAPA ou avoir un niveau BEP ou seconde (au minimum)
- Une année d'activité professionnelle dans le domaine ou 3 ans d'expérience.

Prérequis :

- Salarié ou demandeur d'emploi ayant un projet professionnel dans le domaine de l'espace vert et souhaitant une première qualification.

Code(s) ROME :

- A1203 - Aménagement et entretien des espaces verts

MÉTIER VISÉS :

- Chef d'équipe d'entretien des espaces verts
- Chef d'équipe paysagiste
- Jardinier
- Jardinier paysagiste
- Ouvrier d'entretien des espaces verts
- Ouvrier des espaces verts
- Ouvrier du paysage
- Ouvrier paysagiste
- Technicien paysagiste

CONTENU DE LA FORMATION

Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager :

Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
Se positionner en tant que professionnel dans le milieu du paysage

Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement :

Préparer le travail pour un chantier
Coordonner le travail sur un chantier

Réaliser des travaux d'entretien des végétaux :

Réaliser des travaux de taille liés à la conduite du végétal
Réaliser des travaux de protection et d'amélioration des sols et de protection des végétaux

Réaliser des travaux de mise en place de végétaux :

Réaliser des travaux de plantation
Réaliser des travaux de végétalisation par semis

Mettre en place des infrastructures :

Réaliser des murets et des escaliers
Mettre en place des revêtements

UCARE « Eléments décoratifs ou mobiliers d'espaces verts »

Les + de la formation :

- Passage du SST et du Certiphyto
- Travaux pratiques sur site



TAUX DE RÉUSSITE
(En 2023)



TAUX D'INSERTION
PROFESSIONNELLE
(En 2023)



TAUX DE POURSUITE
D'ÉTUDE
(En 2023)



TAUX DE SATISFACTION
(En 2023)

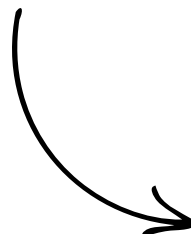


TAUX D'INTERRUPTION
(En 2023)



TAUX DE RUPTURE
(En 2023)

POUR PLUS D'INFOS SUR LA FORMATION



Source de l'enquête : 2022-2023

*NC : Non Communiqué

*NR : Non Représentatif

Certifié par :



Accueil CFPPA - 02 37 33 72 30
cfppa.chartres@educagri.fr



CFPPA - Centre de Formation pour
Adultes La Saussaye 28630 - Sours